

M. Baker: Nous avons fait des pieds et des mains pendant des années pour assurer la livraison à domicile un peu partout. Il a fallu engager ici et là des facteurs à mi-temps. Nous avons mené une dure lutte pour obtenir la livraison du courrier à domicile. Les gens acceptaient parfois les boîtes dans l'espoir d'obtenir la livraison à domicile le mois suivant. Postes Canada leur disait qu'ils l'auraient peut-être dans six mois. Un jour ou l'autre ils étaient certains de l'avoir. Le nouveau plan des Postes prévoit, contrairement à l'ancien, qu'il n'y aura jamais plus de nouveaux facteurs au Canada, ce qui est inacceptable.

M. Keeper: Madame la Présidente, je voudrais poser à mon collègue la question suivante. Il a fait une distinction entre les politiques conservatrice et libérale au sujet de la livraison du courrier à domicile dans les banlieues. Selon lui, les conservateurs ont déclaré qu'ils ne donneraient jamais la livraison à domicile. Quant aux libéraux, il a dit qu'ils ont dû faire des pieds et des mains et même plus pour obtenir la livraison à domicile à plus ou moins brève échéance. De quelle échéance le député parle-t-il? Quelle différence y a-t-il entre ne jamais avoir la livraison à domicile et faire des pieds et des mains pour l'obtenir?

M. Baker: Madame la Présidente, les libéraux voudraient accorder la livraison du courrier à domicile dès demain matin à 9 heures. Il y a toute une différence entre la livraison à domicile du temps des libéraux et ce qu'on nous dit aujourd'hui. Nous n'oserions jamais affirmer qu'il n'y aura plus de livraison à domicile. Nous aurions trop honte de nous présenter devant nos électeurs pour être réélus si nous disions une telle chose. Le gouvernement conservateur ne sera tout simplement pas réélu.

La présidente suppléante (Mme Champagne): La période réservée aux questions et aux commentaires est terminée.

A l'ordre, s'il vous plaît. Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil pour le reprendre à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 21 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

LES DROITS DE LA PERSONNE

L'IRAN—LA PERSÉCUTION DES BAHAI'S

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, la communauté bahaïe en Iran est victime d'une campagne de persécution depuis que le gouvernement Khomeini est arrivé au pouvoir en 1979. Des milliers de ces gens ont été emprisonnés sans qu'aucun chef d'accusation n'ait été porté contre eux, ils ont été renvoyés de leurs écoles, ils ont perdu leur emploi et leurs épargnes ont été confisquées. Les lieux sacrés des Bahaïs ont été profanés et dans de nombreux cas, tous leurs biens communautaires ont été détruits.

Les Bahaïs ont perdu leur identité civile aux termes du droit iranien. Ils peuvent être attaqués et persécutés impunément. Malheureusement, la minorité religieuse des Bahaïs continue à

Article 21 du Règlement

souffrir au moment même où les droits de la personne sont reconnus sur le plan international.

Je demande au secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark) de charger notre ambassadeur à l'Organisation des Nations Unies d'encourager la collectivité internationale à intervenir pour faire cesser la persécution et la torture de Bahaïs innocents en Iran à cause de leur foi. Nous devons tous nous élever contre ces persécutions. Nous ne devons pas demeurer silencieux mais être entendus.

* * *

LA VOIE MARITIME DU SAINT-LAURENT

ON EXPRIME SA SATISFACTION À L'ANNONCE DE LA REMISE EN ÉTAT DU CANAL WELLAND

M. Rob Nicholson (Niagara Falls): Monsieur le Président, les habitants de la péninsule de Niagara ont été ravis d'entendre le ministre des Transports (M. Crosbie) annoncer un projet de réfection du canal Welland dont les travaux s'étaleront sur sept ans au coût de 175 millions de dollars. Il s'agit là d'une importante remise en état du canal pour assurer un service de transport maritime sûr et efficace pour le siècle à venir. On prévoit que le projet créera environ 500 emplois cet hiver et que ce chiffre doublera chacune des six années subséquentes.

Cette décision est importante car, entre autres choses, elle donnera du travail durant une saison de chômage élevé. Il devrait être clair qu'il s'agit de crédits nouveaux qui s'ajoutent à ceux que l'on dépense déjà en travaux ordinaires d'entretien du canal.

Je me réjouis de ce que le ministre des Transports ait été sensible aux pressions des députés du caucus régional de Niagara. Son appui et celui du ministre des Finances (M. Wilson) sont bien accueillis par les habitants de la péninsule de Niagara et par tous ceux qui dépendent de la voie maritime du Saint-Laurent. Le premier ministre (M. Mulroney) nous a dit qu'il écouterait les doléances de ceux d'entre nous qui représentons la région de Niagara. Il l'a fait et cela d'une façon dont tous les Canadiens pourront bénéficier.

* * *

LES TARIFS

ON DEMANDE DE SUPPRIMER LES DROITS SUR LES LIVRES

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, on a laissé entendre que quiconque assujettit la lecture à l'impôt doit a priori trouver la lecture éprouvante. Je suis d'accord là-dessus. La saison des fêtes est généralement intéressante pour les libraires et les éditeurs, mais cette année fait exception. A cause de l'avarice d'Harpagon du gouvernement conservateur les écrivains, les lecteurs, les libraires et les éditeurs de livres et de revues ont vécu une année d'angoisse. En fait, le gouvernement s'en prend à ce milieu en lui assénant cinq coups bas sous la forme de droits et de menaces d'imposer des taxes de vente et des taxes sur les transactions commerciales, d'augmenter le tarif postal et de se livrer à des tractations de libre-échange.